

Attestation de prise en compte du Plan de Prévention Multi Risques

Paris le 17 /02/2025,

Nous soussignés, SARL d'Architecture PETITDIDIERPRIoux, dont le siège est situé au 47 Rue Popincourt 75011 Paris, représentée par Cédric PETIDIDIER & Vincent PRIoux agissant en qualité de Maître d'œuvre, atteste avoir pris connaissance que le projet faisant l'objet de la présente demande de Permis de Construire dans la commune de Caen (14000) se situe dans une zone couverte par le Plan de Prévention Multi Risques de la basse Vallée de l'Orne.

Une étude a été réalisée et le projet de construction d'une opération comprenant trois ensembles immobiliers ;

- un ensemble immobilier A-B-C -PK comprenant un parking, des commerces, des restaurants et des bureaux
- un ensemble immobilier D-E comprenant commerces et bureaux
- un ensemble immobilier L comprenant des logements et un ERP destiné à la Communauté Urbaine,

prend en compte au stade de la conception l'ensemble des contraintes du PPRM, conformément à l'article R.431 – 16 f.

Pour servir et valoir ce que de droit
Sincère et véritable.

Cédric Petitdidier



Vincent Prioux.